

Les espaces périurbains en France

L'espace périurbain désigne un espace résidentiel situé à la périphérie d'une ville. Ce type d'espace de transition entre la ville et la campagne se développe depuis le début des années 1960 en France, du fait d'un vaste mouvement d'étalement urbain.

Quelles sont les caractéristiques des espaces périurbains français ?

Des espaces hybrides et dépendants de la ville

- La notion de **périurbanisation** s'impose dans les années 1980 : elle désigne un processus d'extension des agglomérations urbaines dans leur périphérie. Ce processus implique une nouvelle définition de ce qui fait l'urbain. En **1996**, l'**INSEE** (Institut national de la statistique et des études économiques) définit l'**aire urbaine** comme un ensemble de communes structurées autour d'un **pôle urbain** (composé d'une ville-centre et de ses banlieues) et d'une **couronne périurbaine**.
- L'espace périurbain est alors défini, d'un point de vue morphologique, comme la partie non agglomérée des aires urbaines : il y a **discontinuité du bâti** entre le pôle urbain et la couronne périurbaine.
- D'un point de vue fonctionnel, il est défini par sa **dépendance avec le pôle urbain**. En effet, selon la définition de l'INSEE, une commune périurbaine voit **40 % des actifs qui y résident travailler dans le pôle urbain central ou dans des communes attirées par celui-ci**. Le périurbain est donc habité par des personnes qui dépendent de la ville mais ont emménagé dans un espace au paysage composite, qui conserve des traces de l'ancien espace rural.
- Aujourd'hui, **30 % de la population française** vit dans cet espace d'entre-deux entre la « banlieue » et l'espace rural. Ni tout à fait la ville, ni tout à fait la campagne, ce « **tiers-espace** » se caractérise par sa **densité intermédiaire** (bâti, population, emploi) et sa **bonne accessibilité**.

Des espaces hétérogènes

- En effet, l'étalement urbain se fait généralement le long des axes de communication. Car les **migrations pendulaires** caractérisent la relation entre la couronne périurbaine et le pôle urbain : ce sont les **allers-retours quotidiens domicile-travail**, qui reposent en large partie sur l'**automobile** puisque ces communes sont trop éloignées du centre pour permettre une desserte par les transports en commun.
- Cela dit, si la fonction principale du périurbain est résidentielle, ces espaces sont souvent **multifonctionnels**. L'installation d'habitants entraîne l'implantation d'activités qui génèrent des emplois : services publics, surfaces commerciales, zones d'activité diverses... Ces emplois entraînent de nouveaux déplacements domicile-travail, qui s'entrecroisent parfois dans l'aire urbaine. Ainsi, les aires urbaines sont de plus en plus **polycentriques** et certaines communes périurbaines acquièrent une **relative autonomie** par rapport au pôle urbain central.
- Si l'**habitat individuel** domine dans les espaces périurbains, les **formes d'habitat y sont diversifiées** et accueillent un large éventail social : habitat collectif populaire, lotissements pavillonnaires, espaces résidentiels de luxe et quartiers clôturés.
- Ces espaces attirent en effet des populations diversifiées qui y trouvent des intérêts différents : ce peut être un **cadre de vie « campagnard »** et plus confortable qu'en centre-ville pour les classes moyennes attirées par la **promotion du secteur immobilier et des politiques publiques autour du modèle pavillonnaire**. Ce peut être aussi un **espace de relégation** pour les populations les plus modestes qui n'ont plus les moyens d'habiter le pôle urbain. Cette forte **diversité sociale** peut entraîner une **fragmentation socio-spatiale** : ces catégories sociales cohabitent sans se mélanger (comme en témoigne la multiplication des résidences fermées).

Des enjeux d'aménagement et de gestion

- Ces espaces comportent des enjeux d'aménagement et de gestion spécifiques. D'abord, l'étalement urbain grignote l'espace rural et entraîne la **réduction des surfaces « naturelles »** ainsi que l'**artificialisation des sols**.
- En outre, la **dépendance vis-à-vis de la voiture** dans ces espaces périurbains a également un impact sur l'environnement, du fait de la **pollution induite par l'augmentation des mobilités et la saturation du trafic**.
- Enfin, la **cohabitation de populations sans réelle interaction** entraîne une certaine culture de l'entre-soi qui peut conduire à des formes de **fragmentation** et à des **conflits d'usage**.
- Les acteurs publics tentent de résoudre ces enjeux sociaux et environnementaux par un **ensemble de mesures visant à redonner de l'attractivité aux villes-centres** et à **freiner l'artificialisation** des terres agricoles et naturelles.